

Bridge Club de Bourges
16 Allée Napoléon III
18000 BOURGES
bridge-club-bourges@orange.fr
02 48 25 92 50

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du BCB du 24 mai 2025

Le Bridge Club de Bourges a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 24 mai 2025 à 18h00. 74 membres étaient présents ou représentés par pouvoir. Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents présents, la présidente du club ouvre la séance avec le rapport moral de l'association.

I / Rapport moral

11. Point de situation général

Une pensée va à nos bridgeurs décédés cette année : Christian PAGE, notre pilier et vice-président le 6 novembre 2024 et Jean-Claude SARRADE, fidèle bridgeur du BCB, le 9 avril dernier. Nos pensées vont également à l'épouse de Bernard MEUNIER décédée en septembre, au mari de Jocelyne JACQUELIN en janvier, à la fille de Jacqueline LURET en janvier et au compagnon de Michèle PERRONNET en avril.

Les effectifs du club en 2024-2025 : 107 licenciés et 12 sympathisants, soit un total de 119 membres avec une augmentation des licenciés de 7% par rapport à l'an dernier.

Merci à tous les membres qui ont contribué à la vie du club cette année et sont venus jouer très régulièrement. Un grand merci en particulier :

- aux animateurs et enseignants : Philippe FRAIGNE, Michel GOUTTEBESSIS (qui en plus des cours donnés aux 3^{èmes} années, a assuré les cours de 2^{ème} année donnés par Christian PAGE) et Alain DUBOUILH qui a repris bénévolement un vendredi par mois, le cours du jeu de la carte animé par Christian.
- aux directeurs de tournois : Richard DARNAULT, Jean-Marc DUBOIS, Philippe FRAIGNE
- aux membres du bureau et du CA, en particulier Agnès SOULÉ et Jean-Pierre SICARD pour la rigueur de leur gestion financière et à Michèle BEDU pour son aide efficace. Merci à Jacqueline LURET qui veille pour que tout soit impeccable au club, à Jean MONTI et Guy LE BRAS qui sont incontournables pour tout ce qui touche à l'entretien et aux réparations, à Hugues BERNIS et Jean-Pierre SICARD pour l'entretien des espaces verts et bien sûr au secrétaire Philippe FRAIGNE, efficacement secondé par Hugues BERNIS. A savoir, en plus de toutes les fonctions qu'il exerce au BCB, Philippe a maintenant la qualification d'arbitre de club.

- grand merci à Agnès SOULÉ pour les repas fort appréciés qu'elle nous a concoctés et merci à toutes celles et ceux qui l'ont aidée aux préparations, au service, à la vaisselle...
- à cette liste, il faut ajouter ceux qui approvisionnent le bar, qui font les courses, ceux qui aident à l'accueil des compétitions, ceux qui décorent le club en fin d'année...! Merci à vous tous pour votre implication dans la vie du club.

Quelques informations concernant les changements au niveau du Comité :

- en septembre dernier, Claudette MOREAU a été élue Présidente en remplacement de Mauricette DANCHAUD, démissionnaire
- la trésorière Lucette BOIRE a démissionné le 31 mars et est remplacée par Dominique DESNOYER
- la secrétaire Véronique PERDEREAU est partie en retraite le 31 mars et est remplacée dans ses fonctions par Martine MARIÉ jusqu'au 30 juin 2025
- enfin, Frédéric PROUX, directeur des compétitions, partira à la retraite en juin 2026

12. Amélioration des locaux

Le club a fait procéder à des travaux de peinture et relooking des toilettes hommes et femmes. Un chantier bien nécessaire et qui redonne à nos sanitaires un aspect plus agréable. Egalement, remplacement du siphon dans la cuisine.

13. Rapport d'activités 2024-2025

Concernant les activités propres au club :

- les 16, 17 et 18 juillet : stage pour les jeunes animé par Christian PAGE
- dimanche 08 septembre : participation au forum des associations
- samedi 14 septembre : portes ouvertes au BCB, parties libres et apéritif
- jeudi 26 septembre : 40 ans du club ! Christian PAGE avait organisé un stage avec Thierry de LUNA. Une réussite et une ambiance dynamique avec 31 personnes présentes.
- vendredi 11 novembre : tournoi caritatif du Lions Agnès SOREL (14 paires)
- du 25 novembre au 3 décembre : appel aux dons pour le téléthon (310€ ont été remis)
- samedi 30 novembre : tournoi des chasseurs : 32 personnes au repas. Une atmosphère inédite et pittoresque, du jamais vu !
- samedi 20 décembre : tournoi de Noël plein d'humour / 21 paires et des accessoires de Noël dignement portés !
- samedi 25 janvier : tournoi des rois et des reines / 13 paires
- samedi 1^{er} février : tournoi « le chou dans tous ses états » / 11 paires et 27 personnes au repas. Quel succès !
- lundi 10 mars : tournoi organisé par les 10 « Françoise » du club avec récréation gourmande à la mi-temps. Une belle initiative et une belle ambiance !
- vendredi 25 avril : tournoi des œufs de Pâques avec 20 paires. Les participants ont apprécié la distribution de chocolats. Françoise BERGERAULT a gagné la poule et l'a offerte aux membres.

Des compétitions ont été accueillies au club cette année:

- les qualifications du senior mixte par paires (33 paires) le 19 novembre
- la finale de comité du Challenge de Printemps par paires (12 paires) le 15 mars

14. Les tournois

Les tournois de régularité :

- très bonne participation aux tournois des lundis et vendredis après-midi.
- les tournois du mercredi soir sont fort appréciés et rencontrent un beau succès. C'est un tournoi détendu et enrichissant.
- même s'ils sont diversifiés, les mardis sont moins fréquentés. Néanmoins les tournois méli-mélo ont toujours leur public.

Les tournois particuliers :

- 3 Pattons américains ont été organisés en novembre, mars et mai
- 14 dates ont été fixées pour participer à la Coupe des Clubs
- les simultanés du Roy René se sont déroulés tous les 2^{èmes} mardis. Merci de votre participation qui a permis de ne pas en annuler et merci à Michel FAURE qui nous a dupliqué les données.
- 1 tournoi mixte par mois a été organisé

15. Ecole de bridge

5 cours ont été proposés pendant la saison :

- cours 1^{ère} année avec Philippe FRAIGNE le lundi soir (4 à 8 personnes)
- cours 2^{ème} année avec Michel GOUTTEBESSIS le mercredi soir (4 personnes)
- cours 3^{ème} année avec Michel GOUTTEBESSIS le lundi soir (8 personnes)
- cours de perfectionnement avec Philippe FRAIGNE le mardi soir (17 personnes)
- cours de perfectionnement avec Alain DUBOUILH le vendredi matin (13 à 16 personnes), Alain ayant repris bénévolement les cours de Christian PAGE

II / Résultats des compétitions

Seuls sont cités les résultats en finale de ligue ou en finale nationale pour les compétitions classiques, avec quelques remarques pour les compétitions particulières comme la coupe de France ou les interclubs.

21. Challenges (anciennes compétitions « Promotion »)

FNS Challenge x2

Hiver (1543 paires engagées)

S.DALLOIS - O.POLY : 42

M.LANGLOIS - A.MAZÉ : 706

E.BAUDET - F.BERGERAULT : 805

Printemps (1468 paires engagées)

E.PÉROT - B.BROSSARD : 235

S.DALLOIS - O.POLY : 768

J.LANGLOIS - H.DUPRIX : 1005

M.LANGLOIS - D.ROUSSEAU : 1090

S.DURAND - F.BROSSARD : 1379

Été (750 paires engagées) mais pas de participation

Challenge x4

Cette saison, une seule équipe du club a participé aux challenges x4 et c'était une première pour l'équipe d'Anita MAZÉ avec Monique DANJOUX, Edith & Hugues BERNIS, Evelyne PÉROT, Christine DULAC et Hélène PICARD. Bravo pour leur participation.

22. Performance (anciennes compétitions « Honneur »)

De nombreuses paires ou équipes du club ont participé mais une seule Finale de Ligue a été atteinte :

Senior Mixte/2

Françoise REIBELL et Michel GOUTTEBESSIS (13/40)
Agnès SOULÉ et Jean-Marc DUBOIS (20/40)

23. Expert (anciennes compétitions « Excellence »)

2 de nos adhérents ont participé à ces compétitions et leur palmarès est éloquent :

Philippe QUESTE

Mixte/2 Division Ligue : 12/28
Open/4 Division Ligue : 3/12
FL Open/2 : 21/42
FL Senior Mixte/4 : 4/18
FL Senior Open/4 : 3/18

Alain DUBOUILH

Open/2 Division Ligue : 16/27
FL Mixte/2 : 11/44
FL Senior Mixte/2 : 6/40
FL Senior Mixte/4 : 4/18
FL Senior Open/2 : 18/40

24. Coupe de France

Compétition comportant de nombreux tours de qualifications (plus les équipes sont fortes, plus elles rentrent tard dans la compétition)

1 seul résultat, celui d'Alain DUBOUILH, au sein de l'équipe RAULIN, une des 10 équipes sur les 66 engagées à avoir atteint le stade de la FC.

Toutefois, mention particulière à celles et ceux qui sont parvenues jusqu'au ¼ de finale, dernière phase de gré-à-gré, ce qui n'est pas une mince affaire vu le beau monde qui participe :

- **Françoise DUBOUILH** au sein de l'équipe GAGNEUX.
- l'équipe **Marie-Françoise LE BRAS** avec Françoise GRANDIN, Gisèle MOUSSERIN, Françoise CHAILLOUX, Guy LE BRAS et Marc BUTET
- l'équipe **Edith BAUDET** avec Simone DALLOIS, Claude BOURGÈS, Mireille FONSAGRIVE, Jacqueline LURET et Guy DALLOIS. L'équipe a perdu honorablement face à l'équipe d'Yvon MOURE, celle-là même qui a éliminé en FC l'équipe d'Alain DUBOUILH et qui joue ce week-end la finale nationale.

25. Trophée de France

Compétition particulière dont les qualifications se passent en poules avec application d'un handicap.

1 seul résultat notable, celui de Françoise et Alain DUBOUILH, au sein de l'équipe GAGNEUX, qui sont parvenus jusqu'à la Finale de Comité (17/20).

26. Interclubs

Compétition par 4 composée de membres d'un même club (même si ce n'est plus le cas cette saison)

En Division 1

Bravo à Philippe QUESTE, au sein de l'équipe de Michel MOREAU, 1^{er}/20 en Finale de Ligue et donc, **Finale Nationale à suivre les 14 et 15 juin prochains.**

En Division 2

Alain DUBOUILH, au sein de l'équipe de Claudette MOREAU, 16/20 en Finale de Ligue et montant en division 1 en 2025-2026.

En Division 3

3 équipes du club étaient engagées. Celle de **Marie-Françoise LE BRAS**, celle de **Daniel ROCHELLE** et celle de **Jean-Marc DUBOIS**. Mention particulière à cette dernière composée d'Agnès SOULÉ, Jacqueline LURET, Danièle MELLIAN, Jean-Jacques KERMONNACH et Michel SCHUSTER puisqu'elle a atteint la FC.

En Division 4

3 équipes du club étaient engagées. Celle de **Bernard BROSSARD**, celle de **Maryvonne LANGLOIS** et celle de **Guy DALLOIS**. Bravo à cette dernière équipe composée de Simone DALLOIS, Odile POLY, Thérèse RÉCASSENS, Jean-Marc BONNETON et Gérard RÉCASSENS puisqu'ils ont visité Royan récemment en participant à la **Finale de Ligue et en terminant 8/18.**

En Division 5

1 seule équipe engagée, celle de Hugues BERNIS composée d'Edith BERNIS, Evelyne PÉROT, Monique DANJOUX, Christine DULAC et Christian GODON. Cette année était celle de la découverte mais les adversaires trembleront la saison prochaine.

Enfin, même si ce ne sont pas des compétitions au sens strict, résultats des Championnats de France des Ecoles de Bridge (CFEB) auxquels participent les personnes qui suivent les cours au sein de l'école de bridge. Ne sont cités que les 1^{ers} du club pour chaque championnat :

CFEB	1 ^{ère} session (janvier)	2 ^{ème} session (mai) - résultats non définitifs
BF1 (1 ^{ère} année)	Alain POUVESLE (197 / 642)	Alain POUVESLE (14 / 530)
BF2 (2 ^{ème} et 3 ^{ème} années)	Anne-Marie BLONDELOT et Philippe TAMAGNAN (53 / 963)	Anne-Marie BLONDELOT et Philippe TAMAGNAN (15 / 845)
SEF (perfectionnement)	(non joué)	Hélène PICARD et Monique DANJOUX (27 / 1193)

III / La SCI

31. Point de situation

Mireille FONSAGRIVE évoque l'historique de la Société Civile Immobilière qui détient l'immeuble hébergeant le club et qui a été constituée il y a 30 ans.

Les associés étaient le BCB d'une part et les joueurs d'autre part, à l'époque 2 fois plus nombreux qu'aujourd'hui. Au fil des années le club a racheté ou reçu en don les parts de ceux qui ne voulaient plus être actionnaires. Au décès de Christian PAGE, il restait 5 actionnaires : le club qui détenait la majorité des parts, Christian PAGE, Bernard MEUNIER, Jean MONTI et Michel BEL. Le BCB a racheté les parts de Christian à ses fils et celles de Michel BEL. Bernard MEUNIER et Jean MONTI ont fait don au club des leurs. En conséquence, à ce jour, le BCB est détenteur de l'ensemble des parts, ce qui entraîne la dissolution de la SCI selon le principe juridique de transmission universelle de patrimoine. C'est le même cas de figure que dans une succession : le patrimoine du défunt tombe de facto dans celui de ses héritiers. Dans notre cas l'immeuble de la SCI appartient donc au BCB.

Toutefois, nous sommes dans un état de droit et la situation doit être régularisée administrativement : annonces légales de la dissolution et inscription au Registre du Commerce puis rédaction notariée du nouveau titre de propriété. Pour ce faire, c'est l'Assemblée Générale qui est souveraine pour constater la dissolution et donner pouvoir au Conseil d'Administration et à la Présidente ou à son (sa) délégué pour entreprendre les démarches administratives nécessaires à la régularisation de la situation.

32. Délibération

Objet de la délibération proposée à l'assemblée générale :

« L'Assemblée Générale du Bridge Club de Bourges décide de la dissolution de la SCI du Bridge Club de Bourges par réunion de l'ensemble de ses parts entre ses mains entraînant transmission universelle de patrimoine.
Elle donne mandat au Conseil d'Administration et à la présidente ou à son (sa) délégué pour accomplir les formalités de dissolution et de radiation »

La délibération est adoptée par un vote à main levée qui recueille l'unanimité des membres présents ou représentés.

IV / Rapport financier

Agnès SOULÉ expose le bilan budgétaire de la saison écoulée.

41. Point de situation

La construction du budget a été faite de façon sincère. Le Conseil d'Administration du 12 août 2024 l'a adopté pour un montant de 14 600€ en dépenses et en recettes. Bien que l'Assemblée Générale se tienne ce 24 mai, la clôture des comptes s'entend au 31 mai 2025 car toutes les écritures, tant en charges qu'en produits connus sont passées.

Le total des charges s'élève à 17 258,40€ dans un fonctionnement normal auxquels s'ajoutent **1 981,20€** de rachat des parts de la SCI, ce qui nous amène à un total réel de **19 239,60€**. A noter qu'il n'y a plus aucune part de la SCI n'appartenant pas au club. Hors SCI, nous avons effectué des dépenses d'entretien du bâtiment :

- réfection des toilettes : 2 595 €
- remplacement du siphon de la cuisine : 214 €
- réparation de la chaudière : 450 €

L'augmentation conséquente du coût de l'énergie a particulièrement impacté nos charges. **Au global, les charges sont supérieures au budget prévisionnel de 4 639,60 €.**

Le total des recettes s'élève à 19 144,65€ soit 4 544,65€ de plus que le budget prévisionnel :

- les adhésions sont passées de 109 à 119 et ont généré des recettes supplémentaires tant en cotisations qu'en tournois de régularité. Il faut aussi noter une fréquentation plus importante de joueurs extérieurs aux tournois de régularité.
- les subventions s'élèvent à ce jour à 360€ (ville de Bourges pour 300€ et FFB pour 60€ en compensation des cours gratuits de 1^{ère} année). Reste en attente la subvention du Conseil Départemental, annoncée pour 300€ mais qui passera sur le prochain exercice.
- les dons s'élèvent à 403€ venant tant de la part d'adhérents à diverses occasions qu'aux moniteurs qui reversent une partie de leurs cours pour participer aux charges du club (chauffage, électricité...)
- les tournois exceptionnels et autres manifestations (tournoi de Noël, 40 ans du club, ...) ont généré un bénéfice global de 1 922,19€
- les tournois de régularité, grâce à votre forte participation, produisent des ressources supérieures au prévisionnel pour environ 2 000€

Globalement, le budget de la saison écoulée a donc été contenu malgré le rachat des parts de la SCI :

Le résultat de l'exercice 2024-2025 est un déficit d'un montant de 94,95 € que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

Le montant de la trésorerie (banque et caisse) est de 10 521,75€ contre 10 460,50€ la saison passée. La répartition est la suivante :

2 474,45€ sur le compte courant
8 011,28€ sur le livret
36,02€ en caisse

A noter pour la saison à venir que la licence augmentera mais n'impactera en rien le budget du club qui en reverse l'intégralité à la FFB. Par ailleurs, la FFB à laquelle nous versons chaque année une cotisation « club » a décidé une modification de cette cotisation : de 57,50€ forfaitaire la saison passée, elle devrait passer à 2,50€ par adhérent pour la saison à venir ce qui entraînerait un surcoût d'environ 200,00€ qui sera absorbé par le club via l'augmentation du carnet de tickets.

Agnès SOULÉ remercie les membres du club pour la confiance accordée durant ces dernières années.

42. Vérificateurs aux comptes

Simone DALLOIS et Guy LE BRAS, contrôleurs des comptes, font un compte-rendu de leur vérification de la trésorerie (voir annexe).

Après un vote approuvant à l'unanimité le rapport financier, quitus est donné à la Trésorière.

43. Résolution tarifaire

Le 14 mars 2025, l'Assemblée Générale de la FFB avait à l'ordre du jour le budget et les tarifs 2025-2026 proposés par le Comité Directeur. Plusieurs augmentations de tarifs étaient citées, notamment :

- augmentation générale des tarifs de 2%
- mise en place d'une cotisation clubs de 3,50€ par licencié (soit pour nous : $3,50 \times 107 = 374,50$) en remplacement de la cotisation forfaitaire de 57,50€

Le vote a été largement négatif et une nouvelle AG a eu lieu fin avril mais nous n'avons aucun retour écrit. Pour notre budget, c'est donc le flou et l'incertitude... Il est cependant certain que **l'augmentation de la licence (reversée en totalité à la FFB) sera de 5€** (elle passera donc de 38€ à 43€). Pour le reste, le Conseil Régional, qui se tient aujourd'hui à Tours, va voter les nouveaux tarifs.

Lors de sa réunion du 25 avril 2025, le CA proposait les tarifs suivants pour l'année 2025-2026 :

- adhésion : sans changement
- tickets : passage du carnet de tickets de **37€ à 38€**
- Roy René : passage du droit de table de **6€ à 6,50€**
- tarifs non-membres : sans changement

Un vote à main levée approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

V / Perspectives 2025-2026

51. Activités à venir

- Forum des associations, le dimanche 7 septembre
- Portes Ouvertes, le samedi 13 septembre après-midi (parties libres et verre de l'amitié)
- stage Thierry de LUNA, le jeudi 25 septembre suivi de l'inauguration d'une salle Christian PAGE
- visite de l'Animateur Pédagogique Régional (date à fixer)
- 3 Pattons américains
- la coupe des clubs
- un tournoi mixte par mois (à jour fixe : 4^{ème} vendredi de chaque mois)
- tournoi caritatif du LIONS Agnès Sorel, le 11 novembre
- tournois avec repas et après-midi libre en novembre et février
- 2 épreuves de comité devraient voir le jour : les « triplettes » (paires constituées de 3 personnes) et le Patton de la Présidente. Le club en saura plus après le Conseil Régional du Comité de ce jour.

Pour les tournois du mardi, le club vous propose la saison prochaine :

- 1^{er} mardi : « méli - mélo » avec appariement aléatoire des participants
- 2^{ème} mardi : simultané du Roy René
- 3^{ème} mardi : tournoi court à thème (tournoi sur donnes préparées par les moniteurs, précédé d'une fiche de cours sur un thème enchères et/ou jeu de la carte)
- 4^{ème} mardi : peu de créneaux qui seront réservés pour la visite de l'Animateur Pédagogique Régional

52. Ecole de bridge

Cette année, le club est heureux d'accueillir Agnès SOULÉ dans l'équipe des moniteurs et la remercie pour son investissement. Les cours suivants seront proposés à la rentrée qui aura lieu le lundi 15 septembre pour les élèves de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année, le mardi 30 septembre pour les cours de perfectionnement (enchères) et le vendredi 3 octobre pour les cours de perfectionnement (jeu de la carte) :

- 1^{ère} année le lundi soir à 18h30 avec Agnès SOULÉ
- 2^{ème} année le lundi soir à 18h30 avec Philippe FRAIGNE
- 3^{ème} année le jeudi soir à 18h30 avec Michel GOUTTEBESSIS
- perfectionnement (à destination des 3^{èmes} années) le mardi soir à 18h30 avec Philippe FRAIGNE
- perfectionnement (jeu de la carte) les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis de 9h30 à 12h avec Alain DUBOUILH

Le club a reçu également une proposition de Samir SADAKA pour donner des cours aux personnes intéressées par la compétition (ces cours concernent les personnes d'un niveau minimum de 2^{ème} série). Merci à Samir pour cette proposition et pour son soutien. Afin de lui donner une réponse, la présidente invite les personnes intéressées par ce cours à se manifester.

Parmi les personnes présentes, 2 candidats potentiels. Le club attendra d'autres manifestations éventuelles (personnes absentes) avant d'informer Samir SADAKA.

53. Questions diverses

Avant de procéder à l'élection de représentants au CA, la présidente demande s'il y a des questions (néant) et formule une recommandation pour le confort de tous :

Pensons tous à éteindre nos portables en arrivant au club ou à tout le moins, à les mettre en mode vibreur !

VI / Elections

En cette fin de saison, et conformément à la modification des statuts votée l'an dernier, un tiers des membres du Conseil d'Administration est sortant : Jean MONTI, Jean-Pierre SICARD, Gisèle MOUSSERIN et Agnès SOULÉ. Gisèle MOUSSERIN et Jean-Pierre SICARD ne souhaitent pas se représenter tout en restant disponibles et le club les remercie pour leur implication dans la vie de l'association.

2 adhérents ont fait acte de candidature pour participer au CA 2025-2026 : Monique DANJOUX (experte dans les chiffres, elle accepterait la fonction de trésorière) et Alain DUBOUILH (expert au jeu de la carte qui nous a bien aidé au cours de cette année difficile). Une liste de 4 membres éligibles pour 3 ans est donc soumise au vote :

Monique DANJOUX
Alain DUBOUILH
Jean MONTI
Agnès SOULE

Le vote se réalise à bulletins secrets, chacun pouvant rayer le nom des personnes qu'il ne souhaite pas voir entrer au CA. Jacqueline LURET et Hugues BERNIS procèdent au dépouillement des bulletins :

Les 4 personnes volontaires sont élues à la majorité absolue.

Le nouveau CA se réunira lundi 26 mai après le tournoi pour élire le nouveau bureau.

La présidente remercie les participants et clôt la séance. Rendez-vous est donné au restaurant après avoir partagé un apéritif organisé par Mireille FONSAGRIVE et Edith BERNIS.

La présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Le secrétaire

ORIGINAL SIGNÉ

**Bridge Club de Bourges****Contrôle des comptes 2024-2025**

Le 19 mai 2025, Guy Le Bras et Simone Dallois, contrôleurs des comptes ont procédé à la vérification des comptes 2024-2025.

Cette vérification a été réalisée, à la suite de la mise à disposition de l'ensemble des documents comptables, par Agnès Soulé trésorière du BCB.

Les contrôleurs des comptes attestent de la régularité et de la sincérité des comptes annuels du BCB.

Aussi, les comptes présentés par la trésorière pour l'exercice 2024-2025 sont validés et certifiés

Fait à Bourges le 19 mai 2025

Guy Le Bras

Simone Dallois